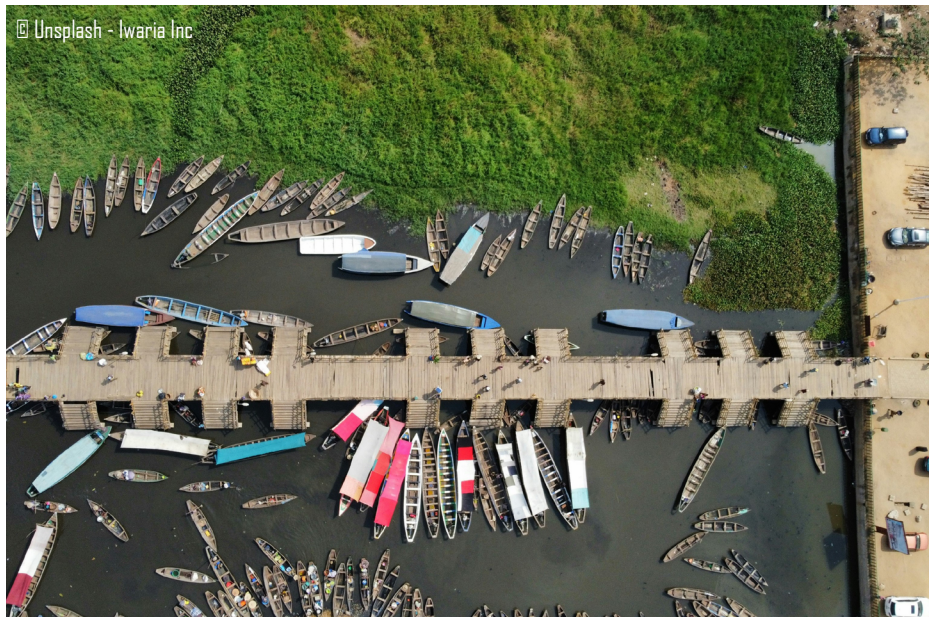


Réalisé pour le Forum Urbain Mondial du Caire (Égypte) en novembre 2024
 sur le thème « **Tout commence chez-soi : Actions locales pour le
 développement durable des villes et communautés** »

Synthèse des travaux de groupe
 2023- 2024

ADAPTATION : S'ADAPTER POUR ENTRER EN RÉSILIENCE





Pour cette 12^{ème} session, le PFVT capitalise sur les travaux des années précédentes, et l'approche prospective, en ancrant sa réflexion sur les recommandations et les scénarios 2050 des groupes de travail *Villes et Biodiversité & Résilience*, réalisés en 2022 pour le Forum Urbain de Katowice. En nous appuyant sur les scénarios 2050 de ces groupes, nous nous accordons sur un futur souhaitable qui nous permettra de construire, avec des experts internationaux, des jeunes et toutes les parties prenantes, les étapes clés qui rendent possible l'adaptation et la mise en résilience des territoires béninois et français.

Recommandations des années précédentes à retenir :

La biodiversité pour lutter contre le changement climatique

- La conservation de la biodiversité existante
- Le principe « éviter, réduire, compenser »
- La transversalité des enjeux

La biodiversité, un outil de citoyenneté

- L'acceptabilité des mesures
- La sensibilisation aux enjeux de la biodiversité

1. Intégrer la sobriété et la résilience dans les trajectoires 2030
2. Diversifier les types de financement et améliorer l'efficacité de la dépense publique pour la transition
3. Renforcer le suivi et l'évaluation de performance des projets et des politiques publiques
4. Organiser la montée en compétence et la formation
5. Accorder une « juste » place à la technologie
6. Promouvoir une vision positive d'un futur décarboné



Editorial

Faudrait-il fuir la ville pour survivre ?

Partout dans le monde, les effets du changement climatique prennent des formes différentes : changement des régimes de précipitation et des moyennes de températures, submersion, érosion des côtes, ouragans...

Les différentes manifestations du changement climatique atteignent les plus fragiles d'entre nous. Longtemps envisagé comme un déplacement Sud-Nord, le terme de « réfugié climatique » s'impose désormais partout. L'artificialisation des sols et la destruction des services qu'ils apportent, les températures extrêmes, l'érosion des traits des côtes et l'élévation des niveaux de la mer forcent des populations à quitter leur lieu d'habitation, voire leur pays, causant ainsi de nouvelles grandes vagues migratoires suite au manque d'adaptation des villes face au changement climatique.

À Paris et dans les grandes villes françaises et européennes où la densité se conjugue avec artificialisation et étalement urbain, les canicules ont des effets dramatiques sur la santé des habitants, ainsi que sur la biodiversité. Dans des territoires soumis à des vagues de chaleur pouvant atteindre les 50°C, des villes pourraient devenir inhabitables les prochaines années.

Pour adapter les villes, trois grands axes d'interventions sont imaginés : Protéger, Renaturer, Rénover.

Quel rôle les villes et les acteurs urbains peuvent-ils jouer pour relever le défi écologique ?

Maud LELIÈVRE

Présidente du comité français de l'union internationale de conservation de la nature (UICN)

Contributeurs

Pilotage et animation

- Maud Lelièvre, présidente du Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature, déléguée générale des Eco Maires
- Muriel Desgeorges, Direction Europe et Internationale de l'Agence de la Transition Écologique (Ademe)

Grand témoin

- Luc Gnacadja, président de GPS-Development, ancien ministre de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme du Bénin

Participants



Coordination

- Brigitte Bariol-Mathais, Fnau / PFVT
- Carla Doncescu, Fnau / PVFT
- Maïa Martin, Fnau / PFVT
- Pierre Martinet, Fnau / PFVT



Sommaire

INTRODUCTION 6

PARTIE 1 - ENJEUX PARTAGÉS 7

Connaître et anticiper pour des territoires résilients
Des leviers d'action pour l'adaptation encore trop peu mis en avant
Des outils qui ne sont pas en cohérence avec les risques à venir

PARTIE 2 - FEUILLES DE ROUTE 2050 : S'adapter pour des territoires résilients 10

Trajectoire commune
Trajectoire basée sur Paris
Trajectoire basée sur le Benin

PARTIE 3 - RECOMMANDATIONS 12

- Recommandation 1 : Territorialiser les solutions d'adaptation pour garantir une représentation plus précise des besoins et des solutions locales
- Recommandation 2 : Faciliter le fléchage des financements sur des projets d'adaptation au niveau local
- Recommandation 3 : Miser sur l'architecture bioclimatique pour faire du bâti un outil central d'adaptation face aux aléas climatiques
- Recommandation 4 : S'appuyer sur les espaces publics comme levier d'adaptation de la ville
- Recommandation 5 : Organiser la densification intelligente des villes pour éviter les mal-adaptations
- Recommandation 6 : Intégrer l'informalité urbaine comme une opportunité dans les stratégies d'adaptation des villes
- Recommandation 7 : Adopter une approche solidaire basée sur le « prendre soin »

CONCLUSION 17



Introduction

Il n'y a plus de doute : les catastrophes naturelles de ces dernières décennies, de plus en plus fréquentes et intenses, sont les conséquences directes et indirectes du changement climatique d'origine anthropique. Bien que les villes soient en grande partie à l'origine des émissions responsables du réchauffement de la planète, elles sont également des leviers d'actions et à l'avant-garde de solutions.

La résilience renvoie à la capacité d'un système à continuer de fonctionner après avoir subi un choc, tandis que l'objectif d'adaptation est d'anticiper les changements climatiques afin d'en limiter les impacts, voire d'en tirer parti. Ces cadres placent sur l'échiquier l'interdépendance et l'interconnexion de nos villes et territoires.

Si la démarche d'adaptation climatique a été amorcée à la fin des années 1990, les politiques d'adaptation ont longtemps été délaissées au profit des actions sur l'atténuation par la décarbonation. Nous sommes à la croisée des chemins où chaque décision impactera le futur. Ces deux types de stratégies doivent être mises en place urgemment et de façon conjointe pour rendre nos territoires résilients.

Aucun pays n'est à l'abri de l'augmentation des catastrophes naturelles, à la disposition de ses ressources, mais certains sont plus vulnérables que d'autres pour agir et y répondre. Dans les différentes régions du monde, le dérèglement climatique ponctuel (ex : canicules), mais aussi les évolutions de fond (ex : sécheresses, érosion côtière) affectent de manière disproportionnée

les personnes et les systèmes les plus vulnérables : accès aux ressources, perte d'activité économique, déplacements forcés de populations, etc. Le coût économique, social ou environnemental de l'inaction / mal-adaptation dépassent largement le coût de l'adaptation face aux vulnérabilités.

Pour réussir l'adaptation, toutes les parties prenantes, l'État et les pouvoirs publics, mais aussi les acteurs économiques, sont tenus de s'en donner les moyens en incluant la dimension sociale dans les réflexions. Si nous voulons agir efficacement contre le changement climatique, il faut accepter que nos actions dépassent nos propres frontières et nos résistances culturelles.

Comment adapter la résilience face aux dérèglements climatiques à chaque situation et à ses spécificités ?

Les trois sessions de travail du PFVT ont contribué à établir un regard croisé France-Bénin sur les enjeux transversaux de l'adaptation au changement climatique et de notre résilience d'ici 2050. Se projeter en élaborant des trajectoires d'adaptation du court terme au long terme nous permet de déployer des solutions graduées et de voir l'adaptation comme un processus de long cours et non comme une finalité, et de co-construire des recommandations à mettre en place dès aujourd'hui pour la résilience des territoires, avec une perspective à 2050, et la cible d'atteinte des Objectifs de Développement Durable à 2030.



PARTIE 1 : ENJEUX PARTAGÉS

Les scénarios scientifiques prévoient une augmentation moyenne des températures de plus de 3°C pour la fin du XXI^{ème} siècle. En France c'est un scénario d'adaptation à + 4°C qui est retenu comme hypothèse.

L'impératif d'adaptation ne peut plus attendre. Nous avons longtemps considéré que les impacts du changement climatique concerneraient principalement les pays du Sud, les générations futures, les mandats politiques suivants etc. Cependant, les vagues de chaleur, incendies, inondations en France, nous rappellent notre propre vulnérabilité. De plus, ces événements tendent à exacerber les inégalités urbaines et territoriales en accentuant les injustices, imposant un fardeau croissant aux plus vulnérables. L'objectif zéro carbone n'est plus suffisant, il convient de s'attaquer aux facteurs structurels de vulnérabilité, en prenant en compte la spécificité des territoires (contexte géographique, institutionnel, socio-économique, etc.) dans nos politiques d'adaptation.

Une condition pour résoudre l'équation : connaître et anticiper

Les inégalités de capacité face aux changements climatiques


Le développement des capacités amène au centre du débat les enjeux d'inégalités d'actions et de réponses face au changement climatique. Chaque territoire étant unique, il est difficilement possible de reproduire à l'identique une politique d'adaptation. Comment améliorer les capacités d'adaptation et de réponse (sociale, technique, politique, économique), au niveau local? Cette question interroge les modèles économiques comme sociaux des villes et territoires en matière d'équité, notamment sur le genre, les femmes étant les premières victimes face au changement climatique.

Vers une nouvelle vision des informalités urbaines

Les quartiers informels, essence même des villes africaines, qui accueilleront la moitié de la croissance urbaine mondiale en termes de population d'ici 2050, restent des zones vulnérables face au changement climatique : terrains inondables, habitats précaires, dénués d'accès aux besoins essentiels, de protection juridique et d'investissements, etc. Dans les secteurs de l'économie, de l'habitat ou encore des institutions, les informalités urbaines se massifient et font parties intégrantes de la ville comme solutions innovantes. Elles composent avec le « déjà-là », font preuve de souplesse afin de s'adapter de manière pertinente aux défis urbains : source d'emplois, résilience, adaptabilité et flexibilité économique, services alternatifs, espaces à fort capital social et communautaire. Les décideurs ont un rôle essentiel à jouer pour relier les actions des communautés locales aux institutions. Pour y parvenir, un changement de paradigme doit s'opérer.

Les infrastructures vulnérables face aux changements climatiques

Les effets en cascade du changement climatique sur les réseaux de télécommunications, d'électricité, d'eau, de transports, la chaîne alimentaire, la biodiversité, etc. font des infrastructures et



leurs milieux les chevilles ouvrières de la résilience. L'adaptation des réseaux et des infrastructures ne se limite pas à leur rénovation et à leur maintenance mais comprend aussi la prise en compte de l'écosystème comme amortisseur de vulnérabilités. Ainsi, les villes et territoires doivent intégrer ces préoccupations dans leurs plans d'adaptation pour aller de pair avec la lutte contre la pauvreté, la promotion de la sécurité alimentaire, et la protection de la biodiversité.

Quels leviers à davantage actionner ?

L'approche systémique comme passerelle de coopérations

L'adaptation appelle à un effort de transversalité : multi-secteur, multi-acteur et multi-scalaire. Elle nécessite une prise en charge plurielle pour co-construire et co-concevoir des solutions adaptées à des réalités contrastées. Elle appelle à sortir des logiques en silo de planification urbaine pour laisser place aux logiques holistiques en considérant l'interconnexion des enjeux et des territoires à chaque échelle de décisions.

L'implication citoyenne pour garantir l'équité des projets d'adaptation

La consultation citoyenne et les démarches participatives permettent de cartographier le contexte propre à chaque territoire en collaboration avec les populations locales, notamment dans les quartiers informels, afin de s'aligner aux besoins locaux et de s'inscrire dans une démarche d'équité.

Les bénéfices des solutions d'adaptation fondées sur la nature

Un certain nombre de villes se fondent sur les services rendus par les écosystèmes et la biodiversité : les solutions fondées sur la nature (SfN). Les SfN possèdent l'avantage d'être adaptatives et réversibles, peu coûteuses, sans faire appel à des infrastructures lourdes et impactantes environnementalement. Le coût et les bénéfices associés en font des leviers clés pour favoriser la résilience et l'adaptation en assurant la protection et restauration des milieux, la gestion des risques naturels sur les territoires, en réduisant les coûts et les vulnérabilités.

Des outils inadaptés aux risques imminents

L'adaptation, parent pauvre des financements climatiques

Seulement 7 % du total des financements sont destinés à l'adaptation. Les coûts d'adaptation au changement climatique passeront de 170 milliards de dollars actuels à 320 milliards d'ici 2030 selon UNEP. Ils ne représentent pourtant que peu par rapport au coût de l'inaction (cf. Rapport STERN). Ainsi, se pose la question de l'accès au financement et sa pérennité à travers les fonds pour la planification, la formation, l'assurance, le portage politique ou les investissements locaux, comme entraves à son utilisation efficace. En parallèle, le financement de projets néfastes pour l'eau, le climat ou la biodiversité doivent être combattus et proscrits.

Une ingénierie urbaine à l'épreuve de la mal-adaptation

Les territoires sont à la fois victimes du changement climatique et porteurs de solutions techniques d'adaptation. La transformation de quartiers, les déplacements de populations, voire de villes et territoires sont à intégrer dans les plans de résilience et d'adaptation. En effet, selon Oxfam, les projections présentent une progression de 260 millions de réfugiés climatiques en 2030, jusqu'à 1,2 milliards en 2050. Les prévisions du GIEC rapportent que la France ne sera pas épargnée non plus, et que d'ici 2100, la ville de La Rochelle risque de se retrouver entourée d'eau. L'urgence climatique nous pousse à l'action en composant des politiques à court, moyen mais surtout long terme. L'ingénierie et la planification territoriale s'imposent, par leur capacité à déjouer la « mal-adaptation », comme un socle fondamental de résilience.

PARTIE 2 : FEUILLES DE ROUTE 2050

Regards croisés : France - Bénin

Les « Feuilles de route » proposées par le PFVT constituent des documents de synthèse opérationnels, s'appuyant sur des outputs issus des ateliers et des regards croisés entre acteurs français et internationaux. Structurées par trois enjeux transversaux (1- Acteurs et Gouvernance, 2- Disparités et Équité sociale, 3- Enjeux économiques et Financement), le PFVT tente d'accompagner les territoires dans le respect de leurs engagements et présente un ensemble de mesures, d'actions et leviers concrets à court, moyen et long terme.

L'outil Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires (TACCT) développé par l'ADEME a permis de guider les travaux prospectifs du groupe de travail Adaptation. Il en ressort ainsi une première feuille de route commune (violet). Mais, chaque territoire est unique, et il est difficilement possible de copier-coller une politique d'adaptation.

D'un côté, Paris devra s'adapter à 50°C d'ici 2050, la feuille de route (Bleu) propose des marges de manœuvre concrètes pour pouvoir ajuster la stratégie et opérer des bifurcations. Alors que la feuille de route du Bénin (Rose), propose des actions pour reconnaître que s'adapter passe avant tout par l'inclusion des informalités urbaines comme potentialités des villes. Grâce à cette capitalisation, le PFVT définit les étapes clés des trajectoires en intégrant de la flexibilité dans la planification à long terme des actions d'adaptation, et en identifiant les actions à mettre en œuvre dès à présent en s'assurant qu'elles ne compromettent pas l'avenir.

Feuille de route commune

S'ADAPTER POUR DES TERRITOIRES RÉSILIENTS



Disparité et équité sociale

Connaître et anticiper pour permettre une intégration de tous dans les processus d'adaptation

Enjeux économiques et financement

Construire des stratégies économiques flexibles en cohérence avec l'horizon des éventualités

Acteurs et gouvernance

Construire une planification urbaine cohérente et adaptée aux effets du changement climatique

OBJECTIF	MESURE	LEVIER	2023	2030	2040	2050 : OBJECTIFS
S'ADAPTER POUR DES TERRITOIRES RÉSILIENTS	Diagnostiquer localement	Collecter des données et identifier les zones à risques pour étudier les risques en amont des projets et éviter la mal adaptation	Coopérations pour obtenir des données fiables afin de retravailler le dessin urbain • approche SIG • observatoires • diagnostic de vulnérabilité • Plan de Prévention des Risques Naturels			
	Gérer l'eau	Améliorer de manière globale et intégrée la gestion des ressources et de l'eau (eaux bleues, eaux vertes, fronts de mer, rivières...)	Inclusion dans les Plan Locaux d'Urbanismes de l'optimisation, du partage et du recyclage des ressources • augmentation des capacités d'infiltration des sols			
		Anticiper les risques d'érosion côtière et de submersion des littoraux	Échanges d'expériences sur les solutions d'adaptation entre villes côtières			
	Végétaliser	Préserver et augmenter la végétalisation de la ville pour créer des îlots de fraîcheur	Renaturation par les solutions d'adaptation fondées sur la nature (corridors verts, cours oasis, forêts urbaines, enveloppes végétales, infrastructures vertes, biorétention...)			
	Développer une culture du risque	Renforcer la pédagogie et la sensibilisation de la population et des élus sur les approches systémiques de la ville	Ateliers de sensibilisation • fresque locales • événements et journées thématiques • balade pédagogique dans les villes			
Disparité et équité sociale	Protéger	Créer des zones refuge dans les espaces publics en priorisant les publics vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées, malades...) et anticipant des mesures de prévention des violences sexuelles et sexistes lors des confinements pour canicule	Recensement des endroits publics pouvant accueillir les habitants durant les fortes chaleurs • protection des femmes et des enfants			
	Adopter une démarche flexible, itérative et inclusive	Inscrire l'adaptation dans un plan intégré et engager des enveloppes dédiées pour le financement de premières initiatives	Documents de planification : SCOT, PCAET • portage politique • concertation			
	Financer les périphéries	Orienter les financements vers les villes intermédiaires	Fonds communs et budgets coopératifs interterritorial mis à disposition des communautés locales			
	Adapter la fiscalité	Intégrer une éco-conditionnalité pour la fiscalité	Comptabilité triple capital • baisser la TVA sur les matériaux biosourcés/géosourcés et de réemploi			
Enjeux économiques et financement	Développer des stratégies assurantielles	Généraliser les assurances risques climatiques	Fonds de pertes et préjudices • Obligations catastrophe • Swap catastrophe • Micro-assurance climatique			
	Diversifier les acteurs impliqués	Recentrer les projets d'aménagement sur les usagers et les plus vulnérables en les incluant dans le processus décisionnel	Gouvernance participative • consultation des communautés locales			
	Coopérer	Capitaliser les pratiques d'adaptation pour inspirer les territoires en construisant le dialogue multi-acteurs et la co-conception de projets	Mise en réseau et coopérations			
Acteurs et gouvernance	Interconnecter	Favoriser l'acceptabilité des solutions en reliant les habitants et les élus à leur environnement	Programmes scolaires • balade pédagogique • urbanisme temporaire et réversible • appels à projets portés par les acteurs locaux • travail sur les représentations			
	Surveiller et évaluer	Favoriser le suivi et l'évaluation de l'adaptation à l'aide d'indicateurs pour anticiper les crises et améliorer la diffusion des informations	Systèmes d'alerte précoce • grilles d'indicateurs biométéorologiques • analyse de vulnérabilité climatique			
	Concevoir avec la nature	Favoriser les approches bioclimatiques pour préserver la biodiversité et lutter contre le changement climatique	construction frugale • matériaux locaux • réglementation			
	Transformer	Partir de l'existant pour adapter la ville	Intensification/hybridation/cumulation des usages • assouplissement de la réglementation pour la reconversion d'actifs • mutualisation des espaces			

Permettre une intégration de tous dans les processus d'adaptation pour réduire les inégalités

Assurer et prévenir les dommages du changement climatique pour tous

Construire une planification urbaine cohérente et adaptée aux effets du changement climatique



© Inrae Polynésie





PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS

Travailler dans le temps

Ces recommandations englobent trois champs d'intervention qui se répondent pour éviter les mal-adaptations :

1. Prôner la sobriété des ressources et des techniques pour limiter les conséquences en amont.
2. Adapter la ville dès maintenant pour protéger l'habitabilité des villes et faire preuve de résilience.
3. Protéger les populations avec des actions à effets immédiats pour inclure les plus fragiles.

Recommandation 1

Constat : Les collectivités doivent inclure les communautés locales dans la délibération en valorisant leur connaissance environnementale, leurs besoins et leurs priorités face au changement climatique.



Territorialiser les solutions d'adaptation pour garantir une représentation plus précise des besoins et des solutions locales

- Favoriser la mutualisation des compétences au niveau local, et tirer profit des avantages techniques, financiers, de l'internalisation des compétences dont est capable un territoire.
- Planifier l'adaptation au niveau local en territorialisant les plans stratégiques d'adaptation et en développant les capacités productives locales.
- S'appuyer sur les populations locales pour mieux comprendre la morphologie et les spécificités des territoires et les intégrer aux discussions internationales.

Label Eco.Fenua Engagé en Polynésie Française, 2021 (FRANCE)

En partenariat avec l'ADEME, le Club des Entreprises Polynésiennes Eco-Responsables, et la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers, ce label environnemental local vise à valoriser les acteurs du Fenua engagés dans une démarche écologique, à être un guide pour engager les entreprises, à être un indicateur de confiance pour les clients et acheteurs, et à devenir un outil de mesure des entreprises engagées et écoresponsables en Polynésie française pour les pouvoirs publics.



Recommandation 2

Constat : Les villes pâtissent du manque de ressources fiscales autonomes, de l'insuffisance des budgets nationaux alloués aux territoires, de l'investissement privé présent principalement sur l'atténuation, et d'un accès au financement international inégal.



Faciliter le fléchage des financements sur des projets d'adaptation au niveau local

- Territorialiser le financement en s'appuyant sur des analyses coûts-bénéfices et des diagnostics territoriaux pour orienter les financements sur les vulnérabilités.
- Combiner appui technique sur le renforcement de l'ingénierie financière locale avec les financements d'adaptation dans les villes intermédiaires.
- Rendre plus lisibles les fonds disponibles pour l'adaptation, en s'appuyant sur des plateformes collaboratives qui permettent d'échanger autour de ces financements et de leurs impacts.

Le programme AdaptAction de l'AFD, 2017

Depuis 2017, AdaptAction accompagne 15 pays et organisations régionales particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique dans la mise en œuvre de leurs stratégies d'adaptation. AdaptAction propose une assistance technique et des activités de renforcement de capacités pour consolider leur gouvernance climat.

Recommandation 3

Constat : Les épisodes caniculaires nous astreignent à protéger l'habitabilité des villes, en régulant le recours massif à la climatisation individuelle dans des milieux urbains denses et artificialisés.



Miser sur l'architecture bioclimatique pour faire du bâti un outil central d'adaptation face aux aléas climatiques

- Adapter les bâtiments dès la phase de construction, jusqu'à la rénovation (orientation, pièces traversantes, matériaux et couleurs limitant la chaleur, protection solaires, isolation efficace, réversibilité des infrastructures, ventilation naturelle).
- S'appuyer sur les filières et savoir-faire locaux en les adaptant aux contraintes actuelles (géosourcées et biosourcées, réemploi et de recyclage, low tech).
- Bannir les formes d'architecture non-adaptées et non-adaptables aux climats futurs (grandes surfaces vitrées, bâtiments ultra-dépendants de la climatisation, peinture sombre).

L'association AQUAA, Guyane

Actions pour une Qualité Urbaine et Architecturale Amazonienne (AQUAA) se positionne pour sensibiliser les acteurs guyanais de la construction à la réduction des impacts environnementaux et à l'architecture bioclimatique. Pour ce faire, elle fait la promotion de techniques et de matériaux locaux en s'inspirant des expériences guyanaises (ventilation, protection solaire etc.)

Recommandation 4

Constat : L'espace public, plaque tournante des pratiques citoyennes, est très peu adapté aux aléas climatiques, et risque de laisser des personnes de côté : travailleur.euse.s, habitant.e.s, passant.e.s



S'appuyer sur les espaces publics comme levier d'adaptation de la ville

- Intégrer les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN) comme mesures phare pour protéger la ville et la biodiversité et économiser l'eau dans les dispositifs de rafraîchissement.
- Désimperméabiliser pour permettre une renaturation et une régénération des sols.
- Optimiser la localisation des équipements de la vie quotidienne (ville du quart d'heure) et adapter l'aménagement des espaces publics à tous (bassin de stockage de l'eau, brise-soleil).

Cours Oasis à Paris, 2017 (FRANCE)

Depuis 2017, les cours de récréation des écoles et collèges sont progressivement rénovés et transformés en espaces plus naturels, avec davantage de végétation et une meilleure gestion de l'eau. Pensées comme des îlots de fraîcheur au cœur des quartiers, certaines cours accueillent un public plus large en dehors des temps éducatifs.

Recommandation 5

Constat : Marquées par des sols bitumés, une végétation limitée, une dépendance alimentaire et énergétique, les villes et leurs habitants se retrouvent vulnérables face aux conséquences de l'artificialisation et de l'étalement urbain.



Organiser la densification intelligente des villes pour éviter les mal-adaptations

- Valoriser le « déjà-là » : réhabiliter, rénover, isoler, convertir avant de construire du neuf, expérimenter avec les friches urbaines pour aménager sans sur-densifier.
- S'inspirer de l'architecture vernaculaire, notamment méditerranéenne avec la médina (trame viaire étroite, cours intérieures, inertie thermique, albédo élevé).
- Recourir à l'urbanisme tactique (transitoire, temporaire, réversible) pour valoriser le patrimoine existant en amont et en accompagnement des grands projets d'urbanisme.

Gren' de projet, Grenoble, 2017 (FRANCE)

Depuis 2017, la ville de Grenoble a lancé un dispositif visant à « réinventer l'usage des lieux patrimoniaux peu mis en valeur » en déléguant la gestion de son patrimoine à des porteurs de projet, sous la forme de baux emphytéotiques. Ce dispositif, qui met la ville en position de facilitateur, représente multiples intérêts : la ville conserve un certain pouvoir de décision sur les projets retenus, mais économise les coûts d'entretien de son patrimoine, tandis que les habitants peuvent profiter de nouvelles animations.



Recommandation 6

Constat : Les quartiers informels font partie intégrante de la ville, et doivent pouvoir jouir des réglementations, des investissements formels, et de la reconnaissance de leur utilité et de leur intelligence.



Intégrer l'informalité urbaine comme une opportunité dans les stratégies d'adaptation des villes

- Organiser et maintenir une politique de non-construction dans les zones identifiées à risque.
- Sécuriser le foncier en encourageant la dissociation du foncier et du bâti, en intégrant les droits fonciers formels et coutumiers, et en utilisant des modes de gestion alternatifs.
- Mettre en place des observatoires des quartiers informels pour collecter des données, sensibiliser les décideurs sur l'informel et mieux les intégrer dans les politiques publiques.

Le livre blanc de Luc Gnacadja et Olivier Hillel, 2024

Ce guide, destiné aux villes africaines, expose les intérêts d'une approche « nature en ville » tournée vers les habitants pour le futur du continent. Il souligne l'importance pour les collectivités locales de mieux comprendre les atouts et les spécificités de l'informalité urbaine pour mettre en œuvre des stratégies adaptées, plus durables et plus inclusives.

Recommandation 7

Constat : Dans des systèmes urbains de plus en plus étendus, où les relations humaines perdent du terrain, il convient de veiller à maintenir les solidarités, notamment avec les plus vulnérables.



Adopter une approche solidaire basée sur le « prendre soin »

- Mettre en lien l'adaptation et le bien-être humain avec le reste du vivant (faune et flore).
- Identifier et intégrer aux politiques publiques les personnes les plus exposées au changement climatique (femmes, sans domicile), et créer un statut mondial de « réfugié climatique ».
- Adapter le parc résidentiel et les espaces publics existants aux besoins des seniors, des femmes et des enfants (villes à hauteur d'enfants, villes adaptées au handicap), et prévoir l'aménagement d'espaces refuges (bâtiments publics, anciennes stations de métro).

La Cité Universelle, Paris 19 (FRANCE)

Portée par GA Smart Building, le Cité Universelle se base sur une conception inclusive de l'accessibilité dans les aménagements et les usages dans une volonté de rompre toute distinction entre publics valides et handicapés. Multifonctionnelle, elle rassemble une salle événementielle omnisport, des services répondant aux besoins des usagers et des riverains, des bureaux, et une offre hôtelière. Lauréate de l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris - Les dessous de Paris », elle devrait voir le jour en 2027. La Cité Universelle prétend au Label Accessibilité délivré par Certivéa.



SHEFFIELD
MAGISTRATES'
COURT

ZONE
NO PARKING
ANY TIME

ZONE
NO PARKING
ANY TIME

OUTGATE



Conclusion

Réinventer la Vi(II)e

La dégradation de l'environnement touche l'ensemble des activités humaines, de sorte que 80% des Objectifs de Développement Durable des Nations unies ne seront sans doute pas atteints, en particulier ceux liés à la pauvreté, la faim, la santé, l'eau, les villes, le climat, les océans et les sols.

S'adapter devient essentiel pour survivre en donnant la priorité, comme le préconise le GIEC, aux processus d'équité, de justice climatique, sociale et de coopération. Le changement climatique constitue un facteur déjà majeur de déplacement, de plus en plus puissant, qui pourrait devenir dévastateur si ces migrations climatiques, liées à l'anthropocène, ne sont pas incluses dans les stratégies d'adaptation et de résilience.

L'adaptation et la résilience nous invitent ainsi à repenser nos pratiques, à bifurquer vers des modes de vie plus respectueux de l'environnement, à transcender les frontières nationales.

Pour converger vers une vision partagée de durabilité et de justice, nous avons encore une opportunité majeure d'infléchir notre modèle

de ville par une meilleure prise en compte de la nature, et d'orienter les investissements vers des systèmes urbanistiques qui, progressivement mais sûrement, seront plus résilients inclusifs et sobres.

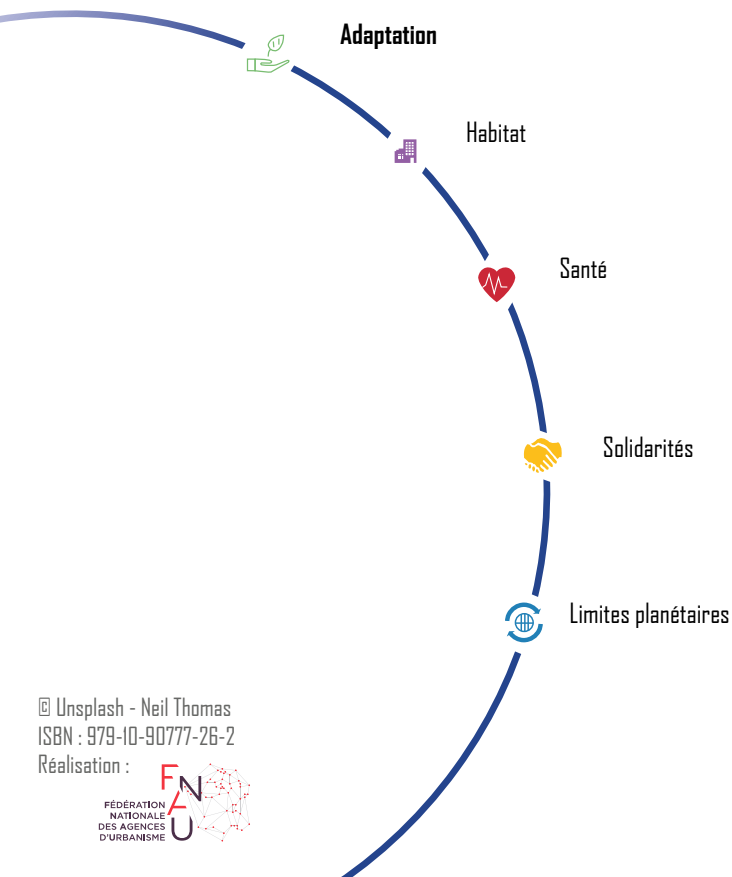
Mais nous devons agir dès maintenant. L'adaptation de nos communautés et de nos infrastructures n'est pas simplement la réponse à un problème, mais la pierre angulaire d'un avenir où la résilience, la durabilité et la solidarité tracent la voie vers une meilleure qualité de vie pour tous.

Le Forum Urbain Mondial, par sa capacité à engager tous les acteurs, les États, les pouvoirs locaux, la société civile, le secteur privé, joue un rôle moteur dans des engagements transformationnels, dans le domaine de l'environnement.

Les débats d'aujourd'hui pourront s'y enraciner dans des coalitions porteuses de solutions d'avenir. Ces solutions seront nécessairement collectives, multi-acteurs, et multilatérales.



Lancé en juin 2011, le **Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Culture, et de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables. <https://www.pfvt.fr/>



© Unsplash - Neil Thomas
ISBN : 979-10-90777-26-2
Réalisation :

